

Périgueux

Panorama



N° 240 MAI 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2016

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC EPORA

EPORA, Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes, a pour mission de procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières de nature à faciliter la reconversion des friches industrielles et la réhabilitation des sites dégradés, contribuant ainsi à l'aménagement du territoire.

Dans le cadre d'une commune rurale, comme la nôtre, cette structure publique accompagne la commune dans la réalisation de ses projets de restructuration du bâti dès lors que le projet répond à un enjeu d'intérêt collectif et en cohérence avec les projets du territoire.

Un périmètre d'intervention de veille foncière sur le centre bourg a donc été étudié. Il concerne tout le périmètre construit autour de l'église et de la place du même nom.

Dans cette espace ainsi retenu, la veille foncière permettra à terme de redynamiser ces espaces et de leur redonner leur objectif initial de logement en centre du village, voire de rouvrir des commerces que beaucoup appellent de leurs vœux comme en particulier un bar restaurant.

La convention est tripartite entre EPORA, la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la commune. Elle est proposée pour trois ans.

DÉSFFECTATION D'UNE PARCELLE COMMUNALE À CHAZELLES

Une partie de parcelle communale sise à Chazelles est proposée à la désaffectation et au déclassement pour permettre sa vente à un riverain (environ 60 m²) afin qu'il puisse procéder à la création de son assainissement autonome.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN ABRIBUS

Le conseil valide la demande d'une aide à la CALF pour l'acquisition d'un abribus qui sera installé à Malasset, au carrefour entre la RD105 et la voie communale qui relie PERIGNEUX à la commune d'Aboën.

Pour cette implantation une convention d'occupation temporaire, pour environ 10m², sera signée avec le propriétaire de la parcelle.

ADHÉSION À S.A.G.E

Le Conseil se prononce à la majorité pour reprendre l'adhésion de la commune au Service d'Assistance à la Gestion Energétique (S.A.G.E.) proposée et gérée par le SIEL.

Ce service payant du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire réalise un suivi énergétique des bâtiments communaux et apporte des préconisations techniques sur les systèmes de chauffage et sur l'isolation des constructions communales, permettant des économies.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal poursuit sa réflexion sur les économies à faire, en particulier, sur la diminution des points lumineux et envisage l'extinction partielle en milieu de nuit sur l'ensemble de la commune, exception faite des routes départementales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2016

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À NUS

Des travaux s'avèrent nécessaires pour renforcer le réseau électrique dans une partie du hameau de Nus classé constructible au PLU.

Une étude a été faite et chiffrée par le SIEL. Le Conseil se prononce à la majorité pour valider ce projet et l'inscrire dans les dépenses du budget communal.

AGENDA DES TRAVAUX AD'AP

La société SOCOTEC a rendu son dossier de diagnostics et de préconisations pour la mise aux normes des bâtiments communaux dans le cadre de la loi sur le handicap.

Le planning des travaux validé par le conseil, avec un étalement jusqu'en 2020, sera transmis aux services de la Préfecture pour approbation.

IMMEUBLE LA CURÉ

Les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble HLM « La Cure » sont entrés dans la phase active début mai, pour une livraison cet été.

Cette restructuration confiée à la Ste HLM Loire Habitat permettra d'offrir à l'épicerie du bourg un nouvel espace plus grand, plus fonctionnel, plus accessible avec un espace de vente de plus de 70 m² et des annexes de 40 m².

Le coût des travaux s'élève à 99 000 € HT

IMMEUBLE FRESSONNET

Un projet est à l'étude actuellement pour rénover cet immeuble face à l'église sur la place du village et appartenant à la commune. Cette opération de restructuration et rénovation permettrait de rouvrir un Bar-Restaurant, lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges intergénérationnelles.

Avant d'avancer dans ce projet il faut attendre la réponse des services de la Préfecture pour savoir si la commune pourra y transférer la licence IV et le droit de faire commerce du tabac. Condition « sine qua none » de la réalisation de cette opération.

D'autres démarches ont été entreprises en parallèle pour trouver les financements auprès de l'Etat, Le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

ZONE ARTISANALE

Une demande a été faite à la Communauté d'Agglomération pour étudier la faisabilité de création d'une zone artisanale sur notre commune.

L'espace d'environ 15 000 m² pressenti se situe au bord du RD 105 à la sortie de La gare en direction de La Roche. Des contacts sont en cours avec les propriétaires et une révision du PLUih par les services de l'Agglo devrait être mise à l'étude.

FETE PATRONALE

Une équipe de bénévoles de différentes associations s'est proposée pour animer la Fête patronale des 30 et 31 juillet 2016. Une ébauche a été réalisée pour le dimanche après-midi (kermesse sportive et culturelle). Nous recherchons des idées d'ateliers simples adaptés à tous (de 7 à 107 ans).

Un atelier « dictée » nécessiterait quelques anciens bureaux . Si vous voulez en prêter pour l'après-midi, merci d'envoyer un mail : bernard.perrin0489@orange.fr.

Une prochaine réunion se tiendra le vendredi 24 juin 2016 à 20h00 sous l'école.

LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

C'EST LE PRINTEMPS !

#ContreLesCambriolages

Il n'y a pas que vous, le soleil et les fleurs qui sont de sortie...

Pendant que vous prenez soin de votre jardin, certains lorgnent sur vos biens !

#Vigilance



#contrelescambriolages

2, rue Maréchal de Lattre
31000 Toulouse
05 61 23 45 67

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

17

Prévenir la police et la gendarmerie immédiatement



Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur



Porter plainte muni d'une pièce d'identité*



Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés



Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés

*Ou sur <https://www.plainte-en-ligne.gouv.fr/>



LE BRUIT – RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Les travaux de jardinage et bricolage faisant appel à des équipements pouvant occasionner des nuisances sonores sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

NOUVEAU CORRESPONDANT DE PRESSE SUR PERIGNEUX

La Tribune-Le Progrès vient de confier à Madame Yvette CHARRET la correspondance du journal sur notre commune.

Contact 06.71.45.49.33 ou 04.77.50.36.05
jys.charret@orange.fr

LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscription en ligne ou dossier papier (à se procurer en mairie) du 13 mai au 30 septembre 2016. Pour plus de détails consulter le site internet www.loire.fr/inscriptionTIL.

RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

A l'approche des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente, le ministère de l'intérieur vous incite à prendre dès à présent vos dispositions.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet (trousseau de clefs, papiers, doudou etc...), ayez le réflexe de contacter le secrétariat de la mairie de PERIGNEUX, votre objet s'y trouve peut-être !...

CHOISISSEZ LE NOM DE VOTRE RUE

La commission activités économiques poursuit le projet de dénomination des rues. Vous êtes habitant d'un hameau de PERIGNEUX ce hameau est le vôtre, votre participation est essentielle et votre avis nous intéresse.

Vous pouvez adresser vos idées par mail à mairie@perigneux.com.

SITE INTERNET DE PERIGNEUX

Le site est mis à jour régulièrement. Vous pouvez y trouver de nombreuses informations (menus cantine, modifications de l'agenda...).

Pour les professionnels et les associations... n'hésitez pas à vérifier vos coordonnées et à nous transmettre vos corrections éventuelles, ainsi qu'un descriptif de votre activité accompagné d'un ou plusieurs visuels. Envoyez le tout par mail à l'adresse suivante : mairie@perigneux.com.

LES TAP EN FETE

Découvrez ce que vos enfants ont appris, fabriqué, créé, au cours de leurs ateliers lors des Temps d'Activité Périscolaire le **jeudi 30 juin 2016 à partir de 15h00 à l'E.R.A.**

TABLETTE TACTILE A DISPOSITION DES ADMINISTRES

La Poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services et aux services publics (CAF, Pole Emploi, Banques, Préfecture...) à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à l'utiliser si besoin. Pour avoir accès à vos données personnelles, n'oubliez pas vos identifiants.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Raphaël Roger Philippe JANNIN, Marieux, le 26/03/2016

Lubin GROLET, Nus, le 27/03/2016

Juliette Clara TAILLANDIER, Le Suc de la Violette, le 01/04/2016

Léon Marcel Simon GIBERT, La Mure, le 07/04/2016

Amalya Jasmine LAFONT, Salunaud, le 08/04/2016

Micha VIGIER DRUT, Nus, le 11/04/2016

Loris Joseph GAYTON, Rabieux, le 22/04/2016

Ninon Michelle Monique FOUGEROUSE, Béalet, le 12/05/2016



Nos plus sincères félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Marc BONHOMME et Carine CHARREYRE, Dicles, le 14 mai 2016



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

NECROLOGIE



Raymond GREGOIRE, Bracombe, décédé le 05 mai 2016, à l'âge de 81 ans.

Marinette BRUYERE épouse GATHION, Marieux, décédée le 16 mai 2016, à l'âge de 80 ans.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles



Heures d'ouverture

Mairie et Agence Postale*

- Lundi 14 h à 18 h
- Mardi 8 h à 12 h
- Jeudi 8 h à 12 h
- Vendredi 8 h à 12 h
- Samedi 8 h 30 à 12 h

*le guichet ferme quinze minutes avant la Mairie

